



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

DEL-2017-036

**Numéro de la délibération :** 2017/036

**Nomenclature ACTES :** Autres domaines de compétence, autres domaines de compétence des communes

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 06/03/2017

**Date de convocation du conseil :** 28/02/2017

**Date d'affichage de la convocation :** 28/02/2017

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Soizic PERRAULT

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO par M. Loïc BURBAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, M. Jacques PÉRAN par Y. LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

# **Lecture des décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

## **Rapport de Madame La Maire**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 avril 2014 confiant à la Maire certaines compétences du conseil,

Vu les arrêtés de la Maire en date du 23 avril 2014 donnant délégation aux Adjointes,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 doivent faire l'objet d'un rapport au conseil municipal,

### **Nous vous proposons :**

de prendre acte des décisions prises entre le 17 novembre 2016 et le 22 février 2017, soit les décisions numérotées DC/2016/0030 et DC/2017/0001 à DC/2017/0003 (selon les tableaux ci-annexés).

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 8 mars 2017**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

## REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Objet	Service
DC/2016/0001	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 6 910,50 € de la compagnie d'assurance LA SMACL concernant le remboursement des réparations d'un portail automatisé endommagé le 5 octobre 2015	SGA
DC/2016/0002	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité complémentaire de 1 219,50 € de la compagnie d'assurance LA SMACL concernant le remboursement des réparations d'un portail automatisé endommagé le 5 octobre 2015	SGA
DC/2016/0003	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 11 721,80 € de la compagnie d'assurance LA SMACL concernant le remboursement des réparations des dommages commis à l'école Paul LANGEVIN le 11 juin 2015	SGA
DC/2016/0004	Convention d'utilisation des locaux de l'ancienne piscine municipale par la Région de Gendarmerie de Bretagne et le SDIS du Morbihan	DEA
DC/2016/0005	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 1 630,80 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des frais de location engagés suite à un accident de la circulation.	SGA
DC/2016/0006	Décision relative à la création, à la modification et la suppression de régies – Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de séjour et d'utilisation des équipements du camping municipal de la Ville de PONTIVY	SG
DC/2016/0007	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 148,00 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des honoraires d'avocat engagés lors d'un recours en annulation des Consorts SERVEL et ALLAIN.	SGA
DC/2016/0008	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 1000,00 € de la Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats correspondant à la somme due par les Consorts SERVEL en date du 17 avril 2015	SGA
DC/2016/0009	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 400,00 € de la SMABTP en règlement d'un sinistre du 15 mai à la médiathèque de Pontivy	SGA
DC/2016/0010	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité complémentaire de 2 591,20 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des réparations des dommages commis à l'école Paul LANGEVIN le 11 juin 2015	SGA
DC/2016/0011	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : marché relatif à une fouille archéologique préventive sur le Château des Rohan – Service départemental d'archéologie du Morbihan pour 160 188,00 € TTC	CTM

DC/2016/0012	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : marché de maîtrise d'oeuvre pour études et travaux de réduction de la vulnérabilité des habitations vis-à-vis des crues du Blavet au centre ville de Pontivy – Entreprise ISL Ingénierie de Angers (49) pour 82 218,00 € TTC	CTM
DC/2016/0013	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : marché relatif à des travaux d'aménagement de la salle d'armes dans l'ancien local de tir à l'arc à l'école Jules Ferry – Entreprise SARL Le Sourn Habitat de Le Sourn (56) pour 18 986,45 € TTC	CTM
DC/2016/0014	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : marché relatif au remplacement des pieds de poteaux bois à la salle de tennis – Entreprise Jouanno de Noyal-Pontivy (56) pour 34 458,62 € TTC	CTM
DC/2016/0015	Création, modification et suppression de régies – Modification de la régie d'avances et de recettes pour les activités de loisirs des 14 ans et plus à la maison des jeunes	SG
DC/2016/0016	Convention d'utilisation des locaux du Collège Charles Langlais par l'association "Gymnastique Pontivyenne Evolutive"	DEA
DC/2016/0017	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : achat d'une balayeuse aspiratrice compacte de voirie neuve ou de démonstration d'une capacité de 2 m3 – Entreprise MATHIEU 3D de Arras (62) pour 97 838,40 € TTC	CTM
DC/2016/0018	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation des espaces intérieurs du palais des congrès, avenant relatif aux honoraires – Entreprise L'Hyver Bréchet Lohé de Pontivy pour un montant de l'avenant de 7 680,00 € TTC	CTM
DC/2016/0019	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Achat d'un tractopelle homologué «route» neuf ou d'occasion (voire de démonstration) avec moins de 1 500 heures – Entreprise SBMTP de Le Rheu (35) pour 81 600,00 € TTC	CTM
DC/2016/0020	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 1 224,30 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des réparations des dommages commis sur le site de Toulboubou le 22 décembre 2015	SG
DC/2016/0021	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 2 610,00 € de la Compagnie d'Assurance LA SMACL en remboursement des réparations des dommages commis sur un poteau incendie situé rue du Lavoir	SG
DC/2016/0022	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Accord-cadre à bons de commande fourniture de fioul domestique pour les bâtiments de la ville, Attribution de l'accord-cadre à bons de commande - Entreprise Compagnie pétrolière de l'Ouest de Nantes (44), avec un montant de - Pour le fioul ordinaire domestique : 28 526,50 € TTC pour 53 000 Litres selon détail estimatif quantitatif fourni avec barème (prix unitaire par litre en HT: 0,44853 euros) ; - Pour le fioul de qualité supérieure : 29 162,50 € TTC pour 53 000	CTM

	Litres selon détail estimatif quantitatif fourni avec barème (prix unitaire par litre en HT: 0,45853 euros).	
DC/2016/0023	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Accord cadre à bons de commande relatif à la fourniture de carburants pour les véhicules communaux – Entreprise Super U SAS MIDIS de Pontivy pour - l'essence sans plomb 95/98 selon devis estimatif quantitatif 19 833.60 euros TTC - prix unitaire en HT par litre : 1.033 euros ; pour le carburant diesel selon devis estimatif quantitatif 28 896 euros TTC - prix unitaire en HT par litre : 0.860 euros TTC ; pour les cartes accréditées : 15 euros HT l'unité si nouvelle carte à acquérir.	CTM
DC/2016/0024	Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des repas des restaurants scolaires et autres prestations périscolaires	SG
DC/2016/0025	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Marché de fourniture relatif à l'achat d'un camion grue de 19 tonnes avec équipements de viabilité hivernale (neufs et/ou occasions) pour les services techniques de la Ville de PONTIVY – SAS RECTIF 15 000 de Ytrac (15130) pour un montant total de 122 000,00 € HT soit 146 400,00 € TTC	CTM
DC/2016/0026	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Marché de fourniture et pose de sanitaire automatique accessible PMR attribution du marché – Entreprise UGAP de Rennes (35) pour un montant en offre de base de <b>49 333,20 € TTC</b> (sanitaire automatique accès PMR) et de retenir la variante (ancienne prestation supplémentaire) d'un montant de <b>2 466,00 € TTC</b> (pare-vue pour urinoir extérieur). Le montant total s'élève donc à <b>51 799,20 € TTC</b> .	CTM
DC/2016/0027	Marchés et accords-cadres de moins de 200 000 euros : Marché de travaux de réhabilitation de l'école Quinivet en centre de loisirs sans hébergement - le lot n°1 «Travaux de démolition – Gros oeuvre », Entreprise MAHO BATIMENT de Pontivy pour un montant total de 16 893, 14 € TTC ; le lot n°2 « Travaux de menuiseries – Cloisons sèches », Entreprise GOUEDARD MENUISERIE de Crédin (56), pour un montant : <ul style="list-style-type: none"> <li>– en offre de base de 72 726, 97 € TTC</li> <li>– prestation supplémentaire éventuelle 1 de 8 439, 65 € TTC</li> <li>– prestation supplémentaire éventuelle 2 de 4 225, 62 € TTC</li> <li>- prestation supplémentaire éventuelle 3 de 1 278, 61 € TTC</li> </ul> Le montant total s'élève par conséquent à 86 670, 85 € TTC ; le lot n°3 « Travaux de carrelage – revêtements de sols », Entreprise MOISAN CARRELAGE de Pontivy, pour un montant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en offre de base de 9 161, 40 € TTC</li> </ul>	CTM

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prestation supplémentaire éventuelle 1 de 2 098, 39 € TTC</li> <li>- prestation supplémentaire éventuelle 2 de 6 740, 40 € TTC</li> <li>- prestation supplémentaire éventuelle 3 de 5 850, 00 € TTC</li> <li>- prestation supplémentaire éventuelle 4 de 3 480, 00 € TTC</li> </ul> <p>Le montant total s'élève par conséquent à 27 330, 19 € TTC ;</p> <p>le lot n°4 « Travaux de plomberie - sanitaires », Entreprise SAS TEXIER de LE SOURN, pour un montant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en offre de base de 13 528, 80 € TTC</li> <li>- prestation supplémentaire éventuelle de 415, 60 € TTC</li> </ul> <p>Le montant total s'élève par conséquent à 13 944, 40 € TTC ;</p> <p>le lot n°5 « Travaux d'électricité », Entreprise EA2i, de Pontivy, pour un montant de 8 136, 00 € TTC ;</p> <p>le lot n°6 « Travaux de peinture », Entreprise SARL LE ROUX de Pontivy pour un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en offre de base de 13 508, 57 € TTC</li> <li>- prestation supplémentaire éventuelle de 6 105, 99 € TTC</li> </ul> <p>Le montant total s'élève par conséquent à 19 614, 56 € TTC.</p>	
DC/2016/0028	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité complémentaire de 226,70 € de la compagnie d'assurance LA SMACL en remboursement des réparations des dommages commis sur le site de Toulboubou	SG
DC/2016/0029	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 5 186,00 € de la compagnie d'assurance LA SMACL en remboursement des réparations d'un candélabre endommagé Avenue Général LECLERC, le 19 août 2016	SG
DC/2016/0030	Décision relative à l'acceptation d'une indemnité de 705,00 € de la compagnie d'assurance LA SMACL en remboursement des réparations d'un candélabre endommagé Avenue Général LECLERC, le 19 août 2016	SG